

ABLB

S.A. au Capital de 1 000 000 F



1^{er}, Avenue Joffre - 93800 EPINAY/SEINE
☎ 48 41 53 60 - Télex : 236 823
Télécopie : 48 41 20 76

**POMMES DE TERRE EN GROS
LEGUMES SECS - OIGNONS
CORPS GRAS**

EPINAY, le 23.04.1996

02. JUIL. 1996

h856

Mr le Président du Tribunal
Greffes du Tribunal de Commerce
2, rue du Palais de Justice

95302 PONTOISE

Service Actes

LETTRE RECOMMANDEE AR

Monsieur le Président,

Nous souhaitons faire une requête auprès de vos services, n'étant pas prêts pour la sortie de notre bilan 1995.

Aussi nous sollicitons, conformément aux dispositions des articles 157 §1 de la loi du 24 Juillet 1966 et du décret 121 du 23 Mars 1994, un report de 6 mois soit jusqu'au 31 Octobre 1996, pour la réunion de notre assemblée générale ordinaire annuelle devant approuver les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 1995.

Dans l'attente de votre décision,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration

M. LE BAUDOUR

Ci-inclus chèque de 192,25 FRS

LE PRESIDENT

ORDONNANCE

NOUS, PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE PONTOISE
VU LA REQUETE QUI PRECEDE ET LES MOTIFS Y EXPOSES,
VU L'ARTICLE 157 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966 ET L'ARTICLE 121
DU DECRET DU 23 MARS 1967,
PROROGEONS JUSQU'AU *30 Septembre 1996*
LE DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPELEE A STATUER
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/95
DE LA SOCIETE DENOMMEE :
A B L B

DONT LE SIEGE EST
CH DE LA NACELLE
95810 VALLANGOUJARD

DISONS QUE LA PRESENTE ORDONNANCE SERA DEPOSEE AU GREFFE DE CE
TRIBUNAL

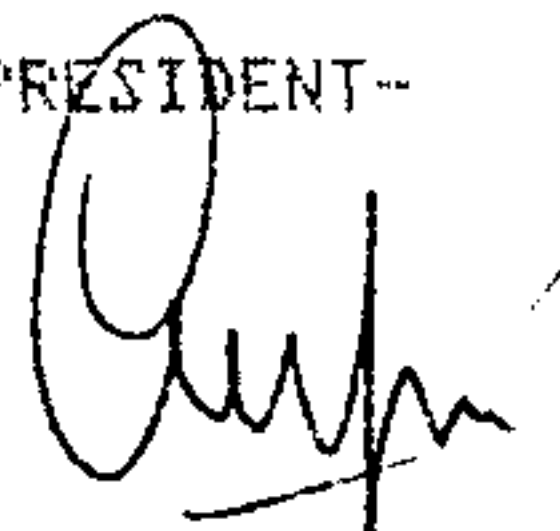
PONTOISE

LE *28 Juin 1996*

LE GREFFIER



LE PRESIDENT--



1000

1000

1000

1000

1000

1000